

FORMATION 2 – COMPRENDRE LES SPÉCIFICITÉS DES SECTEURS CULTURELS ET AGIR CONTRE LES VIOLENCES DANS LES MILIEUX FESTIFS

Objectifs pédagogiques et opérationnels

À l'issue de la formation, un-e stagiaire :

- Connaîtra les risques psychosociaux et sa réglementation
- Connaîtra les risques et spécificités autour du secteur culturel
- Sera capable d'initier une procédure de signalement interne et commune
- Sera capable d'initier un protocole de sécurité
- Sera capable d'initier une enquête interne

Programme synthétique

- Introduction (30 min)
- Les risques psychosociaux et spécificités du secteur culturel (01h30)
- Prévenir et agir (30 min)
- La procédure de signalement (01h00)
- Le protocole de sécurité (01h00)
- L'enquête interne (30 min)
- Conclusion et évaluation (30 min)

Modalités de formation

Public : Tout public
Prérequis : Avoir suivi la formation 1 VSST
Durée : 07h00
Format : Présentiel

Effectif : 20 stagiaires maximum
Délai d'accès : Entre deux semaines et un mois une fois le devis validé
Tarifs : sur devis

Accessibilité aux personnes en situations de handicap

Les formations dispensées peuvent être adaptées à tous les publics, sur demande et avec analyse du besoin spécifique. L'aide d'un-e prestataire extérieur peut être nécessaire.

Modalité d'évaluation

Une première évaluation, à chaud, sera proposée sur format papier à la fin de la formation. Une deuxième évaluation, à froid, sera proposée au format numérique 3 mois après la formation. Ces évaluations comprennent les différentes notions abordées au cours de la formation ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

Méthodes pédagogiques

- La méthode expositive : présentation des connaissances théoriques (cadre légal, notion sociologiques).
- Méthode interrogative : des quiz sont proposés tout au cours de la formation pour, évaluer les connaissances initiales des stagiaires.
- Méthode démonstrative : des mises en situations sont proposés aux stagiaires après avoir exposé les notions théoriques.
- Méthode active : des cas pratiques sont proposés aux stagiaires après avoir exposé les notions théoriques.